

« Je m'inquiète pour le financement du Grand Paris Express »

Pierre Serne, vice-président (EELV) du conseil régional d'Ile-de-France, après le report de la hausse de la taxe de séjour hôtelière

Propos recueillis par Grégory Plesse | 26 juil. 2014, 07h00



Le vice-président du conseil régional d'Ile-de-France veut convaincre les députés de la nécessité de la taxe de séjour hôtelière qui devrait financer les transports. **(LP/G.P.)**

La taxe de séjour hôtelière, qui devait permettre de dégager 140 M€ par an pour l'Ile-de-France et financer les travaux de modernisation des transports en commun, a finalement été reportée à 2015. Très déçu, mais pas désespéré, Pierre Serne, vice-président (EELV) de la région chargé des transports, revient sur ce retournement de situation.

Avez-vous été surpris par le report de cette taxe ?

Pierre Serne. Oui, bien sûr. Elle avait été adoptée en première lecture sans difficulté, Matignon avait fait part de son approbation. Certes, l'industrie hôtelière s'y opposait mais les arguments avancés étaient très légers. En Ile-de-France, les prix des chambres d'hôtel ont augmenté de 45 % ces cinq dernières années, sans qu'on assiste à une chute radicale de la fréquentation touristique. Ce n'est donc pas une taxe de 2 € par nuitée qui aurait fait fuir les touristes de la capitale. Mais Laurent Fabius a fait de la défense des hôteliers une question de principe destinée à affirmer son poids au sein du gouvernement. Au final, la décision qui a été prise n'a rien à voir avec les transports ni avec le tourisme et c'est regrettable.

Justement, que vous a dit Claude Bartolone, président de l'Assemblée, après le vote ?

Il a aussitôt demandé à me rencontrer en tête-à-tête. Lui qui était très favorable à l'instauration de cette taxe m'a dit de ne surtout pas baisser les bras. Nous avons mis en place une stratégie pour le vote de la loi de finances 2015 (*NDLR : vote au cours duquel la taxe de séjour sera de nouveau soumise aux parlementaires*). Pour ma part, je vais aller discuter avec des députés socialistes qui défendaient l'industrie du tourisme mais aussi avec le président de la Commission des finances, Gilles Carrez (UMP), qui avait fait une proposition allant dans le même sens en 2009, pour qu'il rallie aussi des députés UMP. Pour leur part Claude Bartolone et le président de la région, Jean-Paul Huchon (PS) vont également activer leurs réseaux pour que le vote soit favorable.

D'autres pistes que la taxation des nuits d'hôtel sont-elles envisagées ?

Je sais que certains réfléchissent à relever la taxe sur les bureaux ou à se servir d'une partie du produit des amendes. Nous avons également suggéré l'idée d'une taxe sur les surfaces de parking, qui sont exonérées de toute fiscalité. Mais le principe d'une taxe sur les nuits d'hôtel a le mérite d'être simple, sûr, pérenne et logique sur un plan politique : les touristes qui fréquentent la région parisienne profitent des transports en commun sans participer à leurs financements.

Même si la taxe est adoptée en 2015, est-ce qu'il ne sera pas déjà trop tard ?

Dans le protocole Etat-région, l'Etat s'est engagé à trouver 750 M€ de ressources nouvelles pour la région entre 2013 et 2017. 2013 et 2014 ayant été des années blanches, ce ne sont plus 150 M€ par an qu'il faut trouver, mais 250 M€, de 2015 à 2017. Par ailleurs, je m'inquiète pour les 200 M€ annuels que doit apporter l'Etat dans le financement du Grand Paris Express. Avec une écotaxe réduite à sa portion congrue, je ne vois pas bien comment il tiendra ses engagements. Donc oui, l'équation devient très compliquée.